

BULLETIN OFFICIEL

DE LA

BOURSE DU TRAVAIL DE NANTES

Organe des Chambres Syndicales et Groupes Corporatifs Ouvriers du Département de la Loire-Inférieure

Publié sous le contrôle de la Commission de Rédaction

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

BOURSE du TRAVAIL

18, rue de Flandres, NANTES

Pour tous les Renseignements

S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT

Six mois 0 80
Un an..... 1 50

Pour l'Étranger le port en sus.

SOMMAIRE

Convocations. — Avis. — Bibliographie. — Lettre ouverte à la Confédération générale du Travail.

Partie Officielle. — Comité Général. — Commission Exécutive.

Partie non Officielle. — Le 1^{er} Mai : Réunion du 1^{er} Mai. — Les Grèves à Nantes. — Aux mauvais riches.

CONVOICATIONS

COMITÉ GÉNÉRAL ET COMITÉ DE VIGILANCE. — Mardi 19 Mai, à 8 heures du soir.

COMMISSION EXÉCUTIVE. — Mardi 26 mai et mardi 9 juin, à 8 heures du soir.

Le présent BULLETIN tiendra lieu de convocation pour la Réunion des Comités général et de Vigilance de Mardi prochain 19 courant.

AVIS

Le Comité d'action régional de la Verrerie ouvrière de Carmaux informe les camarades possesseurs de carnets de bien vouloir faire parvenir les fonds dans le plus bref délai au citoyen Rambaud, trésorier du Comité, à la Bourse du Travail. Des carnets et des tickets sont à la disposition des camarades au secrétariat de la Bourse du Travail.

La Fédération du Bâtiment adresse un pressant appel à la solidarité des travailleurs, des Syndicats et des Fédérations en faveur des ouvriers du bâtiment en grève :
Maçons et tailleurs de pierres de Châteauroux ;
Menuisiers du Mans ;
Couvreurs de Niort ;
Maçons et aides de Nantes ;
Tous en lutte contre les exigences et la rapacité patronales.

La Fédération ouvre une souscription dans son organe corporatif, le *Travailleur*

du Bâtiment, où sont reçues les souscriptions individuelles, syndicales et fédérales. Adresser lettres, timbres et mandats au citoyen L. Riom, secrétaire, 113, rue du Mont-Cenis, Paris.

Pour et par ordre :

Le secrétaire,
L. RIOM.

La Commission exécutive, sur la demande du Conseil local du Bâtiment, a, dans sa séance du mardi 12 courant, décidé d'organiser une grande réunion plénière en faveur des grèves de Nantes.

En conséquence, les Sociétaires des syndicats adhérents à la Bourse du travail sont priés de bien vouloir convoquer les membres de leur corporation à la réunion qui aura lieu le jeudi 21 mai, à huit heures du soir, à la Bourse du travail, 18, rue de Flandre.

BIBLIOGRAPHIE

Nous informons les organisations ouvrières qu'elles peuvent se procurer le compte rendu du septième Congrès national corporatif, tenu à Limoges au mois de septembre 1895, au secrétariat de la Bourse du travail, 18, rue de Flandre, au prix de 60 centimes.

LETTRE OUVERTE

A LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

Décision

du Congrès de Limoges, septembre 1895

Au risque de passer à nouveau pour un brouillon, je tiens à rétablir d'une façon précise les faits qui se sont passés aux Congrès de Nantes et de Limoges et qui concernent la note à payer pour les frais engagés par *Conseil National ouvrier* qui, pendant une année, a siégé à Nantes.

C'est le samedi 22 septembre 1894, dans sa séance du matin, sur le rapport du citoyen Raymond, de Dijon, que le Congrès de Nantes institua le *Conseil National ouvrier*. Ce dernier devait fonctionner à partir du 1^{er} novembre suivant, mais ce ne fut que le 21 janvier 1895 qu'il se réunit of-

ficiellement, pour la première fois, pour des raisons que j'ai soumises au Congrès de Limoges, dans un rapport inséré à la page 38 du compte-rendu de ce dernier.

Je ne reviendrai pas sur ce qui a été approuvé et sur la stupéfaction du Congrès quand il apprit la conduite des organisations adhérentes au point de vue budgétaire.

En général, avant le Congrès de Limoges, on trouvait que le Conseil national ouvrier avait fait peu de chose, mais quand le Congrès put constater qu'aucune organisation adhérente n'avait envoyé la plus petite cotisation, ce fut un revirement complet et à tous les amis qui n'ont pu assister à ce Parlement du Travail, nous les prions de lire le rapport du Congrès de Limoges.

Une somme minime en elle-même (47 fr. 65) avait été dépensée par le Conseil national et avancée en partie par des camarades, le reste était dû à l'imprimeur. Qui allait verser cette somme ?

C'est ce qui faisait l'objet des explications suivantes que je demandais au Congrès dans sa réunion du vendredi 27 septembre (séance de nuit). Page 76.

En raison de la décision prise concernant l'organisation de la Confédération générale du Travail, je viens demander au Congrès de se prononcer sur les questions suivantes :

1^o A qui incombera le rôle de faire connaître la décision du Congrès de Limoges concernant l'organisation de la nouvelle institution ?

2^o Les archives du Conseil national ouvrier, constituée à Nantes, devront-elles être remises à la Confédération ?

3^o Les dettes restant à payer à Nantes seront-elles supportées par la Confédération générale ou par les organisations qui avaient adhéré à celle nommée au Congrès de Nantes ?

4^o Les archives des Commissions d'organisation des Congrès de Nantes et Limoges devront-elles également lui être remises ?

Je regrette profondément qu'à ce sujet le procès-verbal soit incomplet et que l'on n'y voie que cette mention :

« Il est répondu affirmativement sur toutes les questions. »

Un peu plus haut, il est bien dit que le citoyen Dalle demande 2 francs par organisation, afin de fournir les fonds nécessaires immédiatement à la Confédération générale, appuyé en cela par le citoyen Majot, qui propose 5 francs. Cette demande n'a pas de sanction; mais, ce qu'aucun des délégués ne peut contester, c'est que c'est sur la demande du citoyen Hummel, de Limoges, que 35 ou 36 délégués, dont je suis du nombre, versèrent la somme de 2 francs le samedi 28 septembre au matin, afin de liquider la dette de Nantes. Le surplus devait servir pour la propagande de la Confédération.

Au moment où cette collecte fut faite par le citoyen Hummel, j'étais occupé comme secrétaire de séance, et il remit la somme de 70 ou 72 francs à un des membres de la Commission provisoire, le citoyen Pergay, je crois.

A l'issue de la séance, ce camarade me pria d'attendre la première réunion qui aurait lieu de la commission provisoire et qu'officiellement on nous enverrait le montant de nos dettes.

Jé dois avouer que je fus on ne peut plus naïf et trop confiant j'approuvai cette manière de voir.

Conformément à la décision du Congrès, dans le bureau de la Fédération des syndicats de Limoges, chez le citoyen Treich, je remettais le lendemain au citoyen Girard, membre de la commission provisoire, les archives du conseil national ayant siégé à Nantes et dont il me délivrait reçu. C'était on ne peut plus correct.

Les mois s'écoulèrent et de l'argent versé librement par les délégués pour acquitter UNE DETTE D'HONNEUR, comme sœur Anne je ne voyais rien venir.

Indirectement, le 1^{er} décembre, j'ai adressé une lettre collective à nos amis Besombes, Pradal et Braun. Pas de réponse!

Ce n'est que le 15 mars que la Confédération du travail répond au citoyen Tulève, secrétaire général de la Bourse du Travail en lui disant que la souscription n'a été qu'un grain de blé et qu'elle a été faite pour couvrir les frais de première organisation comme si le point de départ de l'organisation n'avait pas été le Congrès de Nantes 1894.

Il y a des militants qui ont la mémoire bien courte!

Je ne parlerai que comme mémoire des lettres à nous adressées par les citoyens Braun, le 18 mars, et Pelloutier, le 17 avril; mais je demanderai tout particulièrement aux délégués, à Limoges, qui représentaient les organisations qui avaient adhéré au *Conseil national ouvrier*: Besombes, pour la Fédération des Bourses; Riom, pour la Fédération du Bâtiment; Braun, pour la Fédération des métallurgistes de France; Lhermite, pour les Chemins de fer, et Girard, pour le Comité de la grève générale, si la somme de 2 fr. versée par eux était pour liquider la situation faite à Nantes ou pour soutenir l'organisation, non pas nouvelle, mais perfectionnée, dont le siège était définitivement transporté à Paris.

Je suis certain de leur réponse!

Libre ensuite à la confédération de vio-

ler les engagements pris et de laisser dans l'embarras les camarades qui ont eu charge d'appliquer les résolutions prises par le congrès de Nantes, et actuellement sous le coup de menaces de papier timbré pour ne pas payer des dettes contractées par eux pour la cause de tous, mais ce qu'il y a de certain, c'est que la masse du prolétariat organisé n'accepterait pas cette manière d'agir qui est en contradiction flagrante avec nos principes de solidarité.

Si la première souscription n'était qu'un grain de blé, ce dernier devait nourrir ceux qui avaient faim. J'espère que la Confédération revenant sur sa première impression me donnera raison.

Au cas contraire, nous y reviendrions au congrès de Tours.

D. COLOMBE, secrétaire-adjoint du conseil national ouvrier, délégué au congrès de Limoges.

PARTIE OFFICIELLE

COMITÉ GÉNÉRAL

Séance du 21 avril 1896

Président: Hougmard.

Assesseurs: Léleon, Petit.

Présents: Mariot, Nias père, Charrier, Lemoigne, Emeriau, Béty, Huchet, Charpentier, Nias fils, Potel, Brunet, Lucas, Hougmard, Léleon, François Petit, Tulève, Euters, Merveilleux, Rambaud, Denis, Gerbeaud, Lagarde, Carric, Vallée, Dudot, Leveil, Chauvet.

Excusé: Auguste Neau, Pelle, Noailles, Lesimple, Bouchot, Richard, Templé, Sevestre, Septet, Colombe, Chauveau, Portais, Lebreton, Marquet, Guibé, Noy.

Correspondance:

Lettre d'Amiens; lettre de la Bourse du Travail de Dijon faisant connaître sa situation et nous demandant à lui venir en aide; circulaire de la Fédération des Bourses faisant appel à la solidarité des Bourses fédérées en faveur de celle de Dijon.

Potel dit que la Bourse de Nantes est dans l'impossibilité de subvenir aux demandes qui nous sont faites.

Denis explique qu'on pourrait cependant envoyer 5 francs.

Tulève fait ressortir qu'autrefois, lorsque nous étions Bourse indépendante et vivant avec nos seules ressources nous avons soutenu des Bourses dans la gêne et sur le point de disparaître, que maintenant nous ne devons pas hésiter à faire notre devoir envers la Bourse de Dijon.

Nias père, lit des chiffres par lesquels il démontre qu'il est impossible d'envoyer quoi que ce soit.

Il est décidé qu'il sera répondu aux Bourses qui nous feront des demandes de secours, que nous sommes de cœur avec elle, mais que la Bourse de Nantes, étant par suite du retrait d'une partie de sa subvention, dans une situation excessivement précaire, nous ne pouvons satisfaire à aucune demande d'argent.

Lettre de la Bourse du travail de Niort

annonçant que les ouvriers couvreurs de cette ville sont en grève.

Le secrétaire dit qu'il n'a pas encore reçu les listes de souscription annoncées.

Lettre des menuisiers en grève du Mans. Le secrétaire dit qu'au reçu des listes de souscription, il en a fait distribuer à tous les syndicats, et qu'il en a envoyé une trentaine au Syndicat des menuisiers et qu'on ne lui retourne aucune de ces listes, qu'il croit que l'argent a dû être expédié directement aux grévistes et qu'il a répondu dans ce sens à Niort.

Election d'un membre de la commission de contrôle en remplacement du camarade Portais.

Le camarade Brunet est élu.

En l'absence du citoyen Colombe, excusé, le citoyen Potel rapporte au nom de la Commission exécutive, au sujet de la manifestation du 1^{er} Mai 1896, et qu'on fasse comme les années précédentes, une conférence, le matin, à la Bourse du travail (adopté).

Il propose, pour l'après-midi, l'organisation d'un banquet qui aura lieu sous les auspices de la Bourse du travail.

Après une discussion courtoise entre plusieurs délégués pour la fixation de l'heure, la proposition est adoptée et le banquet aura lieu à 2 heures après-midi.

Le nécessaire pour l'organisation sera fait par les souscripteurs, le prix du banquet est fixé à 3 francs.

Potel, au nom du syndicat des coiffeurs, demande que les noms des patrons qui ont refusé de fermer leurs magasins le lundi de Pâques soient affichés dans la Bourse du Travail et publiés dans le *Bulletin*. Le secrétaire dit que les règlements s'opposent à une telle mesure; que nous nous exposerions à des poursuites.

Vallée parle dans le même sens. Après diverses observations, le citoyen Potel retire sa proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h, 1/2.

Le secrétaire de séance: NIAS fils.

COMMISSION EXÉCUTIVE

Séance du 28 avril

La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence du citoyen Hougmard.

Présents: Carric, Gerbaud, Lemoigne, Lamandé, Potel, Desourme, Béty, Colombe, Hougmard, Isambart, Lagarde, Leguillon, Septet.

Excusés: Nias père, Lebreton, Denis, Vallée.

Absents: Bret, Charrier, Charpentier, Pouzelgues, Richard.

La parole est au citoyen Tulève, qui donne à connaître le malentendu qui existe entre les maçons et les manœuvres sur la question des secours à distribuer entre eux.

Lecture d'une lettre des Chambres syndicales de l'Union, demandant la grande salle de la Bourse pour une réunion plénière, le 1^{er} mai 1896, à 9 heures du matin. — Adopté à l'unanimité.

Le citoyen Colombe rend compte de ses

pas et démarches pour le banquet du 1er mai.

Lecture d'une lettre de la Bourse du travail de Paris, ayant trait à la grève des maçons et manœuvres de Nantes.

Le secrétaire général donne à connaître que le compte-rendu du Congrès de Limoges lui a été envoyé pour qu'il en fasse la vente.

Une discussion s'élève entre divers citoyens au sujet de la fête donnée par le Comité régional de la verrerie ouvrière de Carmaux.

Après diverses explications données par le citoyen Colombe, secrétaire adjoint du Comité régional, la commission exécutive félicite le Comité sur la réussite très productive de la fête.

Le citoyen Colombe donne à connaître que le comité régional pense donner une nouvelle fête pour célébrer le premier tirage des lots de la verrerie.

Le citoyen Lagarde demande au secrétaire de bien vouloir s'occuper de la formation d'un syndicat d'usines. A ceci, le citoyen secrétaire répond oui.

La séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire : POTEL.

Séance du Mardi 12 mai

La séance est ouverte à 8 heures 1/2, sous la présidence du citoyen Isembart.

Sont présents : Gerbaud, Lemoigne, Lamandé, Nias père, Potel, Denis, Isembart, Lagarde.

Absents : Carric, Bret, Charpentier, Bety, Leguillou, Richard, Vallée.

Excusés : Charrier, Pouzelgues, Desourme, Colombe, Hougmar, Lebreton, Septet.

Correspondance :

Lettre de la Bourse du travail de Limoges fixant le prix des brochures du Congrès national corporatif de Limoges à 60 centimes.

Le secrétaire donne lecture des lettres envoyées à la Bourse de Dijon et à la Fédération des Bourses. — Approuvé.

Le citoyen Lamandé, au sujet d'un passage de la lettre à la Fédération des Bourses, explique la situation de son Syndicat.

Sur la demande du Conseil local de la Fédération du Bâtiment, la Commission exécutive décide d'organiser une réunion plénière de toutes les corporations adhérentes ou non à la Bourse du travail, au sujet des grèves de Nantes. Après une courte discussion pour la fixation de la date, celle du jeudi 21 mai est adoptée.

Le secrétaire est chargé de faire le nécessaire auprès des secrétaires des Syndicats pour la convocation de leurs Syndicats respectifs.

La séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire de séance, L. DENIS.

VÉRITÉ SOCIALE

C'est par des actes de solidarité, de justice et d'amour que l'on montre que l'on aime réellement son prochain. Les paroles ne sont rien, les actes sont tout, malgré que des paroles, souvent dérivent les actes.

G. P.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA JOURNÉE DU 1^{er} MAI

LE BANQUET

La journée du 1^{er} Mai à Nantes ne le cède en rien à ses devancières ; le chômage a été complet dans un grand nombre d'ateliers, quoi que en disent nos détracteurs.

Le matin, une Conférence réunissait à la Bourse du Travail un grand nombre de militants, et le tantôt une trentaine de camarades, prenant le chemin de la Côte Saint-Sébastien, s'en allaient joyeusement banqueter en mangeant le beurre blanc traditionnel.

Pendant la durée du banquet, qui, malgré la modicité de son prix fut abondamment servi, la plus franche gaité n'a cessé de régner.

Au dessert, plusieurs camarades ont pris la parole sur cette manifestation internationale où les travailleurs du monde entier s'unissent dans un magnifique élan de solidarité fraternelle pour la conquête du droit de tous au travail.

Comme l'a fort bien dit un orateur, les trois-huit que nous revendiquons en ce moment ne sont que le premier échelon de l'échelle des revendications sociales ; car, dit-il, le jour est prochain où le mécanisme passant aux mains de la collectivité, réduira la somme de travail individuel à sa plus simple expression.

Un autre camarade parlant des élections municipales, dit que tous les efforts des travailleurs doivent se porter sur les Hôtels de Ville. C'est par notre ingérence dans les affaires communales que nous pourrions faire notre apprentissage d'administrateurs et surtout nous rendre compte des dilapidations qui ruinent les petits contribuables au profit de quelques gros parasites qui sont aux budgets des villes ce que le hanneton est à l'agriculture.

Après un charmant concert, organisé par plusieurs amateurs qui ont détaillé un grand nombre de chansons de circonstance, un magnifique bouquet a été offert par une de nos meilleures citoyennes au citoyen président.

Tout le monde s'est ensuite gaiement mis en route pour assister à la réunion électorale du quatrième canton pour y soutenir la candidature de nos camarades ouvriers.

En somme, bonne journée pour les travailleurs nantais.

C. T.

Réunion du 1er mai 1896

La réunion est ouverte à 10 heures du matin.

Président : Emery.

Assesseurs : Regnault, Enters.

Secrétaire : Septet.

La parole est donnée au citoyen Tulève qui explique le but de la réunion, il dit

que cette grande manifestation du travail est la seule manifestation prolétarienne en faveur de la journée de 8 heures, qui est que le minimum de nos revendications, après les 3 huit, les 4 six, revendications qui le progrès aidant seront bientôt une réalité au profit de la classe de nos exploités, il rappelle les allumettes qui réclament depuis si longtemps contre l'emploi du phosphore auteur de cette terrible maladie : la nécrose. Diverses commissions se sont succédées qui ont toutes reconnu qu'en opérant la réfection des locaux en supprimant le phosphore et en le remplaçant par d'autres produits chimiques inoffensifs le mal disparaîtrait, eh bien, nos exploités bourgeois et gouvernementaux ont trouvé le vrai remède en supprimant les ouvriers et en les remplaçant par des machines ! Pour un moyen radical, c'est un moyen radical.

Eh bien, il ne faut pas que nous nous laissions duper plus longtemps. Ces machines doivent être la propriété de tous ; c'est pour notre profit qu'elles doivent produire ; il termine en engageant les camarades à s'unir dans une étroite solidarité pour faire triompher les résolutions prises dans les congrès corporatifs et à les faire prévaloir aux élections municipales de dimanche prochain, rappelle la grève des maçons et des manœuvres et les invite à faire l'union la plus étroite pour le combat qu'ils ont entrepris contre leurs exploités.

Un citoyen prend ensuite la parole et démontre quelle doit être la conduite des travailleurs au scrutin du dimanche 3 mai ; il explique les promesses qui nous furent faites, promesses toujours ajournées, jamais tenues, rappelant les origines de la Bourse du travail, les pourparlers engagés, les crédits demandés et réduits, la demi-mesure concernant la totalité du local, la suppression d'une partie de la subvention, enfin la mise à l'écart de toutes les demandes par nous formulées depuis 4 ans.

Il engage donc les camarades ouvriers à faire leur devoir, car, dit-il, nos affaires ne seront et ne peuvent être bien faites que par nous-mêmes.

Après ces chaleureuses paroles, les camarades présents sont invités à assister au banquet qui va avoir lieu à 2 heures, sur la côte Saint-Sébastien. Ensuite, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les citoyens réunis au nombre de 500, le 1^{er} mai 1896, à la Bourse du Travail, après avoir entendu les différents orateurs, considérant que par l'union seule ils pourront arriver à faire triompher les revendications et obtenir la journée de 8 heures ;

» S'engagent à s'unir dans la plus étroite solidarité ; félicitent les grévistes maçons et manœuvres de leur énergique résistance ;

» S'engagent en outre à faire entrer dimanche, à l'Hôtel-de-Ville, les portes-drapeaux de nos revendications prolétariennes ;

» Vive la révolution sociale ! »

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire : A. SEPTET.

LES GRÈVES A NANTES

Le 17 avril dernier, les ouvriers maçons et les manœuvres du bâtiment cessaient tous le travail, par suite du refus des patrons de faire droit à leurs revendications; depuis, la situation n'a pas changé. Suivant la tactique moderne, et bien fin de siècle, ces rapaces sans entrailles réduisent leurs ouvriers à la famine espérant avoir raison d'eux.

Cependant, comme les élections municipales approchaient, le préfet, comprenant que leur entêtement pouvait compromettre le succès de sa liste, les fit appeler à plusieurs reprises, les invitant à céder ou tout au moins à consentir une entente avec les grévistes. Il ne put rien obtenir et la grève en est encore comme aux premiers jours. Silence dédaigneux des affameurs; résignation énergique des affamés.

Maintenant que la période électorale est close, que la lutte est terminée, les patrons, comprenant mieux leurs intérêts, vont-ils céder! Je l'espère, car la Saint-Jean approche, et il faudra bien que les locaux soient prêts.

Une nouvelle grève est en ce moment à son début, celle des ouvriers galochiers monteuses. Les camarades galochiers ne luttent pas seulement pour une augmentation de salaire, mais bien contre une diminution qui leur fut imposée par leurs exploités pour leur permettre de lutter contre la concurrence du travail des prisons. Grâce aux efforts et à l'énergie des ouvriers, le travail des prisons a été supprimé par l'Etat; mais les patrons qui, seuls, ont bénéficié de cette mesure obtenue par les ouvriers seuls, ont refusé « toujours avec la loyauté qui les caractérise », la reprise de l'ancien tarif.

Les galochiers ont cependant fait preuve de la plus grande conciliation car, après le dépôt de leur premier tarif qui augmente d'environ 40 0/0 la moyenne de leur journée qui est de 2 fr. 50 pour 12 heures de travail, et, sur le refus de leurs patrons, ils poussèrent l'esprit de conciliation jusqu'à l'élaboration d'un nouveau tarif qui porte le chiffre de leur nouvelle demande à 30 0/0, et bien! pas plus la première fois que la seconde les patrons ne voulurent entrer en pourparlers avec eux.

Ah! ils sont bien les exploités galochiers, et il y a du beau monde parmi eux. Il y en a un surtout qui est un beau pendant à Ressayé, celui-là il a eu l'audace de poser sa candidature aux dernières élections: il a fallu qu'il soit procédé à un débarquement en règle pour l'empêcher de braver l'opinion publique.

A son sujet, je vais vous raconter une petite histoire bien édifiante; en mai 1893, lorsque la grève générale éclatait, un certain nombre de femmes grévistes se dirigèrent vers son bain pour en faire sortir leurs camarades (car il exploite aussi la femme), alors lui, le courageux, devant ces quelques femmes, se précipite vivement dans son bureau et en sort armé d'un revolver à chaque main et, les braquant sur ces pauvres femmes, leur intima, en

termes grossiers et orduriers, l'ordre de sortir sinon il allait leur brûler la g...

Nous prions donc nos amis les galochiers lorsqu'ils auront à entrer en pourparlers avec lui de se faire précéder d'une petite mitrailleuse.

Malheureusement, la période d'agitation n'est pas prête d'être terminée et, quoiqu'en disent les Pères de la Famine, notre cité ne brille pas par l'élévation des salaires, car les ouvriers charbonniers des usines de Blanzay-Ouest viennent eux aussi de cesser le travail devant le refus grossier d'un chef qui, à une réclamation juste et polie de deux camarades, leur répondit par le mot de Cambronne. Voilà où nous en sommes réduits, on ne veut pas entrer en discussion avec nous ou on nous insulte.

Nous apprenons, d'autre part, qu'à la minoterie Perraud, à la fabrique de papier de Chantenay, de même qu'une trentaine de femmes employées au triage du crin à la brosseur Ruf, rue Menou, ont ou doivent cesser le travail. Motif: toujours exploitation à outrance. Comme les détails nous manquent, nous ne pouvons entrer dans le vif de ces nouvelles revendications. Ce qu'il y a de certain, un vent violent s'élève contre tous ces exploités sans vergogne qui n'ont à la place du cœur qu'un coffre-fort.

Les camarades comprendront-ils, maintenant, le devoir qu'il y a pour eux à se grouper, à se sentir les coudes, à se syndiquer, en un mot? Que l'exemple que nous donnent les affameurs nous désille les yeux. Ne sont-ils pas tous syndiqués? Et contre qui sont-ils syndiqués? Contre nous.

Unissons-nous donc. Que les syndicats se reforment, que les militants reprennent leur poste de combat, car l'ennemi n'a pas désarmé. Plus puissant que jamais, il continue sa campagne d'affameurs à ces rapaces assoiffés d'or; opposons la solidarité prolétarienne.

M. TULÈVE.

AUX MAUVAIS RICHES

Comme au temps de Jésus les palais sont en fête; En eux tout respandit de la base et du faite; Un luxe éblouissant s'étale dans leurs murs... Ce luxe dit que leurs maîtres, aux pauvres durs, Dans un bien-être grand, et très grande opulence Nagent insolemment. Chez eux quelle abon-

Les splendides repas n'y cessent. Tous les jours Ces heureux, entre tous, dans de brillants atours, Dans de riches habits, le front ceint de cou-

Assis sur des coussins, près de gentes personnes, Vident la coupe d'or des plaisirs enivrants; Le vin coule à plein bord faisant naître les

Les chants voluptueux de déirante ivresse. Ecoutez et voyez! ils sont dans l'allégresse... Cela ne dit-il pas qu'ils ont tous les bonheurs? Si. Malédiction sur eux, car dans les pleurs De par leur volonté, — de bien étant avarés — Nous voyons, par milliers, de malheureux

Là, hors de leurs palais, qui se meurent de faim. Oui dur, dur est leur cœur, plus que celui du

Qui léchait de Lazare, autrefois les ulcères... Et dire que le Christ a dit: Nous sommes frères, Nous devons nous aimer, nous aider, nous chérir Et non nous torturer et nous faire souffrir.

Mais les riches sont sourds à l'ardente parole De celui qui voulut de leur âme frivole Arracher tout orgueil, et basse vanité, Tout vil amour de soi, tout grain d'iniquité, Leur criant — courroucé — je vous dis: Ana-

Malheur! sur vous, malheur! riches dont le cœur n'aime Aucun de ceux qui sont souffrants et mal-

Pour vous ne sera point le royaume des cieux, Car en vous il n'est point d'amour, et de justice. Ici parlons, amis, sans aucun artifice...

Il faut que nous parlions, en toute vérité, Comme le Christ. Il faut la collectivité Pour que nul être humain ne soit dans la misère, Manquant de ce qui, pour tous, nous est néces-

De pain, de logement, de vêtements aussi; De tout ce qu'en bon droit nous avons tant souci, Du bien être du corps, du bien être de l'âme, Ce qui peut faire heureux l'homme, l'enfant, Qui n'ont, jusqu'à ce jour, connu que le mal-

Riches, il faut venir à ce qui n'a pas l'honneur De plaire à votre affreux et barbare égoïsme... Sinon, craignez, craignez pour vous un cata-

Tel que le genre humain n'en a vu de pareils... De Christ écoutez donc les sublimes conseils, Afin de l'éviter pour vous et vos familles.

Point de mourants de faim, de porteurs de Que des cœurs satisfaits, heureux dans le tra-

Et pour ce, pratiquant le bien, et non le mal, Apportez votre avoir, toute votre fortune, Pour qu'elle soit à tous, à tout chacun, com-

Riches faites cela — la collectivité. — Retenez bien ceci dans la société Peut, seule, nous donner la paix et le bien-être, Le bonheur qu'on n'a pu, jusqu'à ce jour con-

Nous les gueux, les manants, les vilains, les

Flambeau d'amour éclaire, en entier, leurs es-

Pour qu'ils comprennent bien cette vérité Afin que tout se passe, au mieux... sans la con-

Nantes, 10 mai 1896.

(1) La collectivité de Jésus. Tous n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne regardait comme étant à lui, ce qu'il possédait. Toutes choses leur étaient communes. C'est pourquoi il n'y avait pas de nécessiteux parmi eux, car ceux qui possédaient des champs, des maisons les donnaient à la communauté, ou les vendaient et en déposaient le prix dans les mains des apôtres; et de ce prix tous avaient part, selon les besoins.

Les hommes sont fait pour progresser en s'aidant, en s'aimant les uns les autres. La guerre est féroce et impie.

BOSSUET.

Le Gérant: POTEL